



Ecole
de Droit

Stratégies de la réussite : un chemin vers la réussite



Stratégies d'aide à la réussite

Titulaire de l'Unité d'Enseignement : Mathilde Toussaint



L'Unité d'Enseignement (UE) «Stratégie d'aide à la réussite» a été mise en place afin de guider les étudiants dans leurs premiers pas universitaires.

A cet effet, Mathilde Toussaint, coordinatrice du Bachelier et responsable de la cellule de pédagogie facultaire et Anais Lebleu, collaboratrice pédagogique s'accordent pour proposer un accompagnement personnalisé et des activités visant à apporter aux étudiants les outils et tremplins indispensables pour s'adapter à l'enseignement universitaire.

Gestion du temps, prise de notes, créations de supports de cours, préparation du blocus et de la session d'examens sont des aspects faisant partie intégrante de la vie universitaire pour lesquels les étudiants sont rarement suffisamment préparés. Par conséquent, les activités de Stratégie d'aide à la réussite seront recommandées.

Le meilleur moyen d'assurer son avenir est de pouvoir s'y projeter, l'Unité d'Enseignement propose des rencontres avec diverses associations d'étudiants, notamment le Parlement Jeunesse qui permet de se glisser dans la peau d'un député pour une semaine, ou encore ELSA Belgium, une association qui permet aux étudiants d'avoir accès à des stages à l'étranger.

Les Stratégies d'aide à la réussite, c'est aussi la possibilité d'un coaching personnalisé pendant l'année académique avec Madame Toussaint permettant d'analyser les forces et les faiblesses des étudiants.

Puisqu'il n'est jamais trop tard pour s'améliorer, ces aides sont proposées à tous les étudiants de l'Ecole de Droit, peu importe leur année d'étude.



Exercice de plaidoierie

L'entrée dans le monde du Droit s'accompagne de nouvelles expériences qui peuvent être tout aussi stressantes qu'intimidantes. Les premières plaidoeries en sont le parfait exemple, et les acteurs des aides à la réussite en sont bien conscients.

Les exercices de plaidoierie offrent la possibilité aux étudiants d'expérimenter les difficultés que peuvent poser un cas pratique et d'apprendre comment les résoudre dans un environnement adapté à l'apprentissage.

En plus de permettre aux étudiants de faire leurs premiers pas dans l'univers du Droit, ces exercices sont des tremplins préparant aux examens oraux.



Elsapéro, c'est quoi ?

Il s'agit d'un rendez-vous organisé par l'association Elsa Belgium, présente dans plus de soixante-six pays, et qui permet aux étudiants de rencontrer différents acteurs du monde professionnel du droit.

Lors de cette soirée, des étudiants en Master à l'ULB présentent l'association aux étudiants de bloc 2 et 3, afin de mieux les informer sur leurs possibilités une fois, en Master, de commencer à créer leur propre réseau.

Maîtrise de la langue française universitaire

Au fil des années, il a été remarqué que certains élèves éprouvaient parfois des difficultés à assimiler les consignes et questions d'un examen, non pas par soucis de complexité, mais bien en raison d'une mauvaise maîtrise de la langue française.

A cet effet, un nouveau dispositif transversal apparaîtra pendant l'année académique 2023/2024 et sera proposé à tous les étudiants de BA1, toute faculté et école confondue.

Il s'agit de permettre aux étudiants de progresser dans leur compétence en langue française à l'écrit dans un premier temps en reprenant les bases fondamentales de la langue française (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire). Dans un second temps, l'étudiant sera amené à développer ses compétences dans l'analyse de texte et leur compréhension, pour enfin aborder l'approche argumentative.

Ce dispositif d'aide à la réussite sera mis en œuvre dès la rentrée académique 2023 et sera encadré par deux intervenants, experts dans le domaine (littérature universitaire).

L'École de Droit prend soin de placer l'étudiant au centre de ses préoccupations. Puisque chaque étudiant est différent et avance à un rythme qui lui est propre, différents systèmes ont été mis en place.



Les remédiations disciplinaires

Chaque professeur organise des remédiations au sein même de son UE, selon sa propre politique pédagogique : ceci démontre encore cette volonté d'être au plus proche des étudiants tout en maintenant des objectifs académiques liés à l'enseignement universitaire et les nécessaires exigences et rigueurs inhérentes à la formation proposée par l'ED.



Les tutorats

L'École de Droit propose des tutorats, c'est-à-dire des ateliers animés par des étudiants « seniors » (BA2, BA3 ou Master), proposant des remédiations sur une thématique donnée, encadrée par le titulaire (professeur) de l'UE.

Ces tutorats se déroulent pendant l'année académique (Q1 et Q2) mais aussi en été (Q3) afin de préparer les étudiants à leur session d'examen d'août/septembre.

Ce dispositif, outre le fait qu'il procure aux étudiants qui y assistent les outils d'étude, la méthodologie et le renforcement sur la matière concernée, permet également de créer des liens entre les étudiants et de faciliter leur adaptation à l'environnement spécifique de l'enseignement universitaire.

Remédiations liées au Programme Annuel de l'Étudiant (PAE)



Il peut arriver que, malgré toute la bonne volonté de l'étudiant.e, l'année ne se passe pas comme prévu.

Le décret Paysage impose le suivi obligatoire de séances collective selon le profil de l'étudiant.

Si vous êtes...

- un étudiant ayant validé entre 5 et 25 crédits du Bloc 1 :
 - Vous aurez l'obligation de suivre les séances collectives de Stratégies de la réussite.
 - Vous devrez participer à au moins deux entretiens avec Madame Toussaint, qui vous aidera notamment à élaborer une méthode de travail qui vous correspond.
 - Vous devrez fréquenter les Cours Magistraux avec assiduité.
 - Vous devrez suivre l'ensemble des Travaux Pratiques.
 - Vous participerez au module «Maîtrise de la Langue Française Universitaire».
 - Vous serez inscrits aux tutorats des Q1, Q2 et Q3.
- Un étudiant ayant validé entre 30 et 40 crédits du Bloc 1 :
 - Vous ne serez pas obligé de suivre les séances collectives de Stratégies de la réussite, mais celles-ci sont fortement recommandées.



- Vous devrez participer à au moins deux entretiens de Coaching avec Madame Toussaint, qui vous aidera notamment à élaborer une méthode de travail qui vous correspond.
 - Il vous sera fortement recommandé de fréquenter les cours Magistraux avec assiduité.
 - Vous devrez suivre l'ensemble des Travaux Pratiques.
 - Vous pourrez participer au module «Maîtrise de la Langue Française Universitaire».
 - Il vous sera fortement conseillé de vous inscrire aux tutorats des Q1, Q2 et Q3.
- Un étudiant ayant validé entre 45 et 60 crédits du Bloc 1 :
 - Vous pourrez suivre les séances collectives de Stratégie de la réussite.
 - Vous pouvez demander à participer aux entretiens de Coaching avec Madame Toussaint.
 - Vous devrez fréquenter les cours Magistraux avec assiduité.
 - Vous devrez suivre l'ensemble des Travaux Pratiques.
 - Vous pourrez participer au module «Maîtrise de la Langue Française Universitaire».
 - Il vous sera fortement conseillé de vous inscrire aux tutorats des Q1, Q2 et Q3.



L'entrée dans le supérieur n'est pas toujours simple pour l'étudiant qui quitte l'enseignement secondaire. Le constat n'est pas neuf.

La Cellule de Pédagogie Facultaire (CPF) permet d'accompagner l'étudiant qui le souhaite dans ce contexte de transition. Elle soutient et outille également l'étudiant en droit tout au long de son parcours à l'université par des actions et dispositifs particuliers (rencontre individuelle ou collective, remédiation, coaching, etc.).

Ces activités, obligatoires ou facultatives, visent l'épanouissement de l'étudiant et veillent à faciliter son intégration académique et sociale en lui permettant de développer certaines compétences transversales.



Une question ? Madame Toussaint est à votre écoute !

Mathilde.TOUSSAINT@umons.ac.be